



Un patrimoine architectural valorisé et affirmé.
 Un stationnement discret et limité.

Un axe sécurisant et valorisant le paysage, permettant d'inviter le piéton vers la Muance.

Un éclairage assurant un identité propre, affirmant les volumes, annonçant la muance et sécurisant le centre bourg.

Un point de rencontre idéal.
 Une rivière affirmé et révélé grâce à un cheminement piéton..



Jardin de simple



Place du Général Leclerc



Aménagement aquatique

